Annexe 6 - Temps de traitement pour magistrats - jeunesse - protectionel - Légende

Blocs dans le modèle
Bloc α. Rédaction des arrêts
Bloc β. Audiences
Bloc ω. Temps complet (avec application des rapports de visites)

Les temps avancés sont des temps totauxpour réaliser une unité de volume (décimales exprimées en heures)

Annexe 6 - Temps de traitement pour magistrats - jeunesse - protectionel - α Arrêts et décisions

prod. n°.		nom du produit (AD= arrêt définitif ou équivalent) (A = arrêt)	lettre	proportion (A = arrêt) (AI = arrêt interlocutoire)	arrêts et décisions
V		**PROTECTIONNEL**			
V	01	A FQI hors dessaisissement	a	traitant en autre des intérêts civils	10,00
			b	sans traitement des intérêts civils	4,00
			c	uniquement intérêts civils	4,33
			d	uniquement responsabilité des parents	2,67
			e	responsabilité des parents avec intérêts civils	7,00
V	02	A FQI dessaisissement	a	décision en appel: desaisissement (pour la totalité)	7,00
			b	décision en appel : pas de desaisissement ou dessaisissement partiel	10,00
V	03	A MED (mineur en danger)	a	A original ou premier d'une série identique au sein d'une famille	3,67
			b	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **avec** traitement à part à l'audience	0,42
			c	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **sans** traitement à part à l'audience	0,42
V	04	A décisions SAJ	a	avec audition enfant	4,00
			b	sans audition enfant	4,00
V	05	A mesures à l'égard des parents (déchéance parentale)			5,00
V	06	appels contre ordonnances et décisions FQI	a	placement inst fermée Loi 1/3/2002 (Everberg & St. Hubert)	3,33
			b	autres que a.	3,33
V	07	appels contre ordonnances et décisions MED	a	A original ou premier d'une série identique au sein d'une famille	3,67
			b	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **avec** traitement à part à l'audience	0,42
			c	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de	0,42
			d	autres que supra: placements, congé accompagnement, …	4,17
V	08	rapports visites	a	avec greffier d'audience	
			b	sans greffier d'audience	
V	09	Autres mesures (comme 1ère instance) car appel pendant (effet dévolutif)	a	décision après entretien; il y a un appui exterieur (service social)	1,25
			b	décision après entretien; il n'y a pas un appui exterieur (service social)	5,00
			c	décision sans entretien	0,25
V	99	Autres			3,33

Annexe 6 - Temps de traitement pour magistrats - jeunesse - protectionel - β Audiences

prod. n°.		nom du produit (AD= arrêt définitif ou équivalent) (A = arrêt)	lettre propor	proportion (A = arrêt) (AI = arrêt interlocutoire)	audiences
V		**PROTECTIONNEL**			
V	01	A FQI hors dessaisissement	a	traitant en autre des intérêts civils	1,50
			b	sans traitement des intérêts civils	0,67
			c	uniquement intérêts civils	1,00
			d	uniquement responsabilité des parents	0,33
			e	responsabilité des parents avec intérêts civils	1,17
V	02	A FQI dessaisissement	a	décision en appel: desaississement (pour la totalité)	1,50
			b	décision en appel : pas de desaississement ou dessaissisement partiel	1,50
V	03	A MED (mineur en danger)	a	A original ou premier d'une série identique au sein d'une famille	1,00
			b	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de	0,25
			c	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **sans** traitement à part à l'audience	0,00
V	04	A décisions SAJ	a	avec audition enfant	1,00
			b	sans audition enfant	0,75
V	05	A mesures à l'égard des parents (déchéance parentale)			1,00
V	06	appels contre ordonnances et décisions FQI	a	placement inst fermée Loi 1/3/2002 (Everberg & St. Hubert)	0,75
			b	autres que a.	0,75
V	07	appels contre ordonnances et décisions MED	a	A original ou premier d'une série identique au sein d'une famille	1,00
			b	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **avec** traitement à part à l'audience	0,25
			c	A - à l'exception des noms - identique à un arrêt pour un autre membre de la famille, **sans** traitement à part à l'audience	0,00
			d	autres que supra: placements, congé accompagnement, …	0,83
V	08	rapports visites	a	avec greffier d'audience	
			b	sans greffier d'audience	
V	09	Autres mesures (comme 1ère instance) car appel pendant (effet dévolutif)	a	décision après entretien; il y a un appui exterieur (service social)	2,00
			b	décision après entretien; il n'y a pas un appui exterieur (service social)	2,00
			c	décision sans entretien	0,00
V	99	Autres			0,75

Annexe 6 - Temps de traitement pour magistrats - jeunesse - protectionel - ω Rapports des visites

N° du pr		Nom du produit (AD= arrêt définitif ou équivalent) (A = arrêt)	prop. let.	proportion (A = Arrêt) (AI = arrêts interlocutoires)	all-in
V		**PROTECTIONNEL**			
V	08	Rapports des visites	a	avec greffier d'audience	6,00
			b	sans greffie d'audience	6,00